

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE VILLAGE DE SAUTEYRAS DU 18/03/2017

Présents : Mmes Desfrançois, Kerdraon, Ferreboeuf, Stelly, Gazagnes ,Mme et M. Robin, Mme et M. Bonnemoy, Mme et M. Soulier, Mme et M. Maisonnobe , Mm. Jestin, Duclos, Follet, Bergheaud, Grange.  
Excusés : M. Pranal, Mme Kieffer

Ouverture de la séance à 10 h.

Les points abordés et informations donnés par Madame Desfrançois le sont à partir des éléments du CR du 11/6/2017.

## Tour de table

- Chacun se présente afin que les nouveaux arrivants fassent connaissance avec leurs voisins.

## Travaux rue Beau Site

- Les travaux d'enfouissement ont pris du retard, la fin est prévue pour le 15 avril et l'enrobé sera mis par la suite avec pose de ralentisseurs amovibles aux endroits définis lors de la séance du 10 septembre 2016 en présence des riverains.
- La signalisation interdisant le passage des camping-cars est toujours attendue par les riverains.
- La décision de l'emplacement de la matérialisation des poubelles prévu à la jonction de D 213 est soumise à une réflexion globale concernant plusieurs villages. Les riverains rappellent que cette localisation devra tenir compte de la dangerosité due à l'accès à la départementale.

## Travaux boulevard du Lac

- Les marquages par la DDE avaient été faits pour reprendre la chaussée par épandage de goudron et de gravillons. Mais il n'est judicieux de mettre des gravillons avant l'été ; ce ne sera pas réalisé.
- En revanche, l'aménagement du trottoir en « bateau » devant la rampe d'accès en bois devrait être réalisé afin de permettre l'accès aux personnes en situation de handicap depuis leur véhicule.
- Les habitants demande que soit remplacées les planches défectueuses sur la rampe d'accès en bois et de réparer ou supprimer le portillon dont un battant est dégonflé.
- Six à 10 supports d'information « kakemonos » vont être installés le long du boulevard pour annoncer les activités locales. 5 seront réservés à la commune et les autres dédiées aux associations.
- La négociation avec le CG portant sur l'extension du village de Sauteyras vers la zone des ânes est toujours en cours (pour rappel, le but final est d'intégrer le boulevard du lac dans la zone urbaine afin de pouvoir limiter la vitesse à 50 km/h) ...
- M. Follet se plaint de l'affichage des panneaux d'information sur les prestataires (dans le virage avant l'ancienne cabine téléphonique) qui sont trop facilement masqués par des véhicules stationnés devant.
- Chemin descendant en bord de lac face à la propriété Maisonnobe : un relevé maçonné s'avérerait nécessaire pour diriger l'eau vers l'avaloir de façon satisfaisante et stopper ainsi la dégradation du chemin. L'aménagement réalisé précédemment s'est révélé insuffisant.
- La pose d'obstacles empêchant le stationnement abusif sur le trottoir de droite en direction d'Aydat et en prolongement dans la montée au Centre de loisirs est une fois de plus réclamée par les riverains.

## Ancienne colonie

- Le recours au stationnement automobile sur le terrain de l'ancienne colonie doit être réservé à des événements ponctuels se déroulant sur la commune, en attendant que cette propriété fasse l'objet d'un projet de développement.
- Projet d'aménagement de l'ancienne colonie : la municipalité pencherait-elle pour un accueil de personnes âgées. Réponse : non. En effet la commune réfléchit à la possibilité d'accueil pour ces personnes âgées, mais cela ne pourrait se faire que dans un centre bourg.

## Chemin de Tessignou

- Il se produit des émanations récurrentes d'odeurs malgré une intervention des services techniques. Les riverains demandent une nouvelle intervention.
- M. Bergheaud signale des dysfonctionnements de l'éclairage du chemin et des problèmes d'écoulement d'eau sur leur terrain en contrebas en cas de fortes pluies.

## Informations sur la commune

- Aire des camping-cars : un agrandissement du terrain sera effectué à l'automne.
- Fleurissement : des plans de fleurs sont proposés aux comités de village sous la responsabilité des riverains. Les bacs en bordure de trottoir boulevard du Lac seront complétés et à nouveau fleuris.
- Projet de maison médicale en face de la pharmacie, en cours d'étude avec installation de 2 médecins, infirmières, kinésithérapeute, sage-femme.
- Réhabilitation de l'école de Rouillas Bas avec un projet d'école type Montessori.
- Projet d'installation de panneaux pour des expositions temporaires sur le parcours dans la zone humide en cours.
- Un projet d'installation de toilettes sèches, en début de boulevard, vers les ânes est en cours d'étude.
- La commune poursuit les démarches dans le but de conserver le pavillon bleu, cela fait partie de ses compétences.
- Projet d'équipement de la commune en fibre optique : en 2017, la commune doit s'assurer que toutes les habitations possèdent bien une adresse précise avec le bon numéro sur la voie où elles trouvent. Les habitants sont appelés à signaler toute erreur les concernant.
- Le rachat par la communauté de commune des hangars sur le parking de la plage n'a pas été signé avant la création de la nouvelle communauté de communes. Ce dossier est repris par celle-ci.
- Un projet de travaux à l'Espace Loisirs est en cours. Voir si une étude d'isolation sonore est envisageable.

## PLU

- Des plans ont été divulgués à tort sur le web alors qu'ils n'étaient pas définitifs ni adoptés par le conseil municipal.
- Suite à la décision du Conseil Municipal du 06/04/2017 et après consultation des personnes publiques associées, le PLU sera soumis à enquête publique donc consultables, soit automne ou fin d'année.

## Dates de Manifestations

- **Fêtes du Lac et du nautisme** à Pentecôte les 4 et 5 Juin 2017.
- **Pacte d'Amitié** : La commune de Marennes devrait recevoir les aydatois les 27 et 28 mai 2017 dans le cadre du jumelage.

## Questions supplémentaires

- **Nuisances sonores** : Les habitants vivant à proximité de la Cocotte bleue se plaignent de nuisances sonores répétées à des heures avancées de la nuit, dues aux activités du restaurant. Ils se questionnent sur l'absence de mise en œuvre par notre Maire de ses prérogatives de police visant à faire respecter la loi.
- **Douches de la base nautique** : une habitante s'étonne de la chaleur de ces douches et se questionne sur l'énergie utilisée, peut-être à tort ?
- **Brûlage des déchets verts** : pour rappel, c'est interdit.

Fin de séance à 12 heures 30.

Le Secrétaire

Les Co-présidentes

Si vous recevez ce document dans votre boîte à lettres et si vous disposez d'une adresse internet, vous serez bien aimable d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : [corinne.kerdraon@orange.fr](mailto:corinne.kerdraon@orange.fr). Vous recevrez ainsi ce document par internet, ce qui économise du papier et de l'encre, et fait gagner du temps aux personnes qui se chargent de distribuer bénévolement ce compte-rendu.